Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 056-215600990-20260720-DCM2026_07_05-DE

DCM 2026-07/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date convocation : 9 juillet 2026 Date affichage : 9 juillet 2026

Les membres composant le conseil municipal de Langoëlan, régulièrement convoqués, se sont réunis le quinze juillet deux mille vingt-six à vingt heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice RAUD, maire de la commune.

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Absents	3
Pouvoir	1
Votants	9
Quorum	6

PRESENTS : RAUD Fabrice, NOLOT Jeannine, ETIENNE Lionel, BRARD Pauline, PERAIN Florent, LE MÉTAYER Jean-Claude, DESPRÉS Michele, Christian ROUZO

Absents : JONDOT Yann, BOMPIERRE Marie-France
QUENISSET Charlotte – Pouvoir donné à PERAIN Florent

Secrétaire de séance : LE MÉTAYER Jean-Claude

Délibération n°2026 07/05
Devis pour l'achat d'une tondeuse homologuée route

Le Maire expose la nécessité d'acheter une nouvelle tondeuse pour l'entretien des espaces verts de la commune. Trois entreprises ont été consultées, en proposant quatre véhicules différents :

Concept Motoculture – Kubota F251 4 RM, pour un montant de 32 400,00 € TTC
Jardiman - Huskvarna P52DX, pour un montant de 29 880,00 € TTC
Jardiman – John Deere, pour un montant de 34 560,00 € TTC
Le Ho – Kuseki, pour un montant de 35 160,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'accepter le devis de l'entreprise Jardiman pour un montant de 34 560,00 € TTC
- **AUTORISE** le Maire à signer le devis correspondant
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget primitif 2026

Pour copie conforme,

Le Maire,
Fabrice RAUD

